

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT COUSERANS-OUEST (876016)

Pascal LAPINE (/ 06 81 48 62 26)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Lionel DUBOIS (/ 06 11 13 22 37)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Réseau de desserte : entretien des accotements et talus Epareuse RF Moussaou et Allé (réf: 04-GVIN-ACT00)

RF Moussaou: 6 passes (3+3 sur partie goudronnée, puis 4 passes talus amont+2 passes talus aval sur partie empierrée) RF Allé: 7 passes (7 passes: 4 amont et 3 aval)

Forêt domaniale de MOUSSAOU (DO)

Commune : ILLARTEIN (09800)

Localisation : RF Moussaou: 2.2 kms/ 6 passes (RF partie basse à partir du pont d'Illartein) RF Allé: 1 km / 7 passes (7 passes: 4 amont et 3 aval)

Total :

Commandé	Un
3,200	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/07/2026 Date de fin: 31/07/2026

Juillet

Technique

° [P] Modalités de l'intervention : Epareuse, broyage rez de terre de la végétation herbacée et ligneuse jusqu'à 5 cm de diamètre

-
- RF Allé, 1 km, 7 passes (3 talus aval et 4 talus amont)

- Plan n°2





Fiche de chantier : CPD-26-875520-21661867-0010
Version initiale

Page 4 / 8
Edité le **28/01/2026**
Statut : **Créée**

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• **Commentaires**

Aucun commentaire

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 09 66 • Lieu : Place de l'église de Illartein (ILLARTEIN) • GPS : (42.936811, 0.966145) • DFCI: EC86D5.2
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Consignes DEBROUSSAILLEUSE ou TRONCONNEUSE : Port des équipements de sécurité adaptés : visière grillagée avec atténuateurs (D) ou casque complet (T), gants, pantalon de débroussaillage ou de sécurité (T), chaussures ou bottes de sécurité. Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs Port du pansement compressif sur chaque salarié (T)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT COUSERANS-OUEST	Lot Jean-Marie Chayron 09800 CASTILLON EN COUSERANS	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	28/01/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	28/01/2026	NOM : Signature :